

Observation des Déchets du Bâtiment et des Travaux Publics en région Centre-Val de Loire – année 2022

Synthèse

L'observation des déchets du BTP pour l'année 2022 a été réalisée sur la base d'enquêtes auprès des professionnels du bâtiment et des travaux publics, ainsi que d'enquêtes auprès des installations de gestion de déchets du BTP.

N.B. : Eu égard aux faibles taux de réponses à certaines enquêtes, les chiffres retenus sont à considérer avec prudence. Les méthodologies d'estimation ne sont pas les mêmes dans l'état des lieux du PRPGD intégré au SRADDET (basé sur les données 2015) et dans l'Observatoire dont les travaux sont plus récents. La même méthodologie a été conservée entre les observations 2020 et 2022.

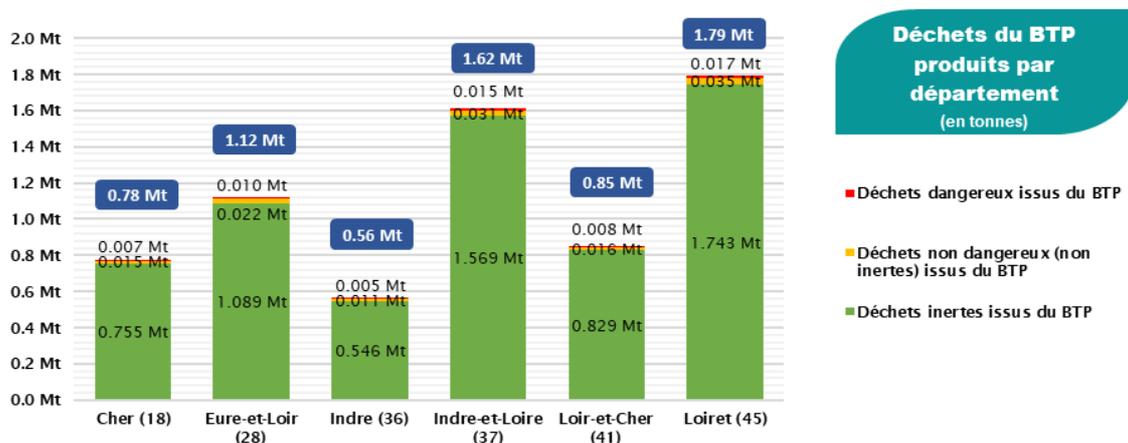
Production de déchets du BTP en région CVDL en 2022 :

En 2022, il est estimé que **6,72 millions de tonnes de déchets (hors réemploi)** ont été produits par des chantiers du BTP en région Centre-Val de Loire. 92% du tonnage sont estimés provenir de chantiers issus des TP.

Types de matériau ou déchet	Matériaux inertes réemployés, issus des TP	Déchets inertes	Déchets non dangereux (non inertes)	Déchets dangereux
Quantité de déchets produits estimés en 2022 (millions de tonnes)	2.93 Mt	6.53 Mt dont 6.18 Mt issus des TP dont 0.35 issus du Bâtiment	0.13 Mt dont 0.048 Mt issus des TP dont 0.082 Mt issus du Bâtiment	0.062 Mt dont 0.061 Mt issus des TP dont 0.001 issus du Bâtiment
Source de données	Chiffres issus de l'extrapolation des données de l'enquête 2022	Chiffres issus de l'extrapolation des données de l'enquête 2022	Chiffres issus de l'extrapolation des données de l'enquête 2022	Chiffres issus de l'extrapolation des données de l'enquête 2022

Remarque : ces chiffres incluent également les déchets estimés produits par les travaux de démolition de bâtiments.

La répartition des déchets produits par département a été faite en utilisant une clé de répartition correspondant à la répartition de la population. Cette répartition est donc à considérer avec précaution.



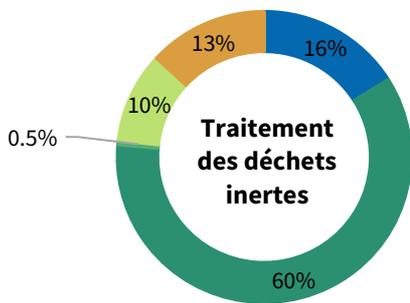
Focus « réemploi » :

Il est estimé que **2,93 millions de tonnes de matériaux inertes issus de travaux TP ont fait l'objet d'un réemploi** en 2022 ; c'est-à-dire qu'ils ont été utilisés à nouveau sur le chantier sans traitement (ce tonnage vient en plus des 6,35 millions de tonnes de déchets inertes issus des TP).

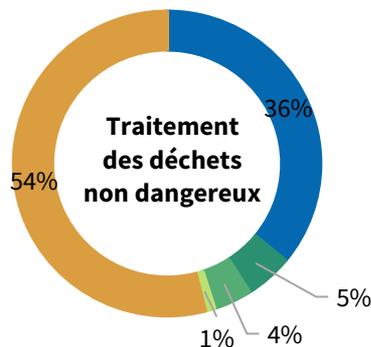
Il est estimé que **de l'ordre de 500 tonnes de produits, équipements et matériaux (inertes et non dangereux non inertes) issus de travaux du Bâtiment ont fait l'objet d'un réemploi en 2022** ; c'est-à-dire qu'ils ont été utilisés à nouveau sur un chantier, pour un même usage et sans transformation.

Taux de valorisation des déchets :

Type de traitement	Déchets inertes		Déchets non dangereux non inertes		Total déchets inertes et non dangereux non inertes	
	Tonnage	Taux	Tonnage	Taux	Tonnage	Taux
Réutilisation	<i>Distinction non connue</i>	0%	<i>Distinction non connue</i>	0%	<i>Distinction non connue</i>	0%
Recyclage	1 170 000 t	16%	46 176 t	36%	1 216 176 t	17%
Valorisation en réaménagement de carrière	4 310 000 t	60%		0%	4 310 000 t	59%
Autre mode de valorisation matière	40 000 t	0,5%	6 717 t	5%	46 717 t	0,6%
Valorisation matière OU valorisation énergétique (distinction non connue)		0%	5 511 t	4%	5 511 t	0,1%
Valorisation matière OU élimination (destination non connue)	706 000 t	10%		0%	680 000 t	10%
Valorisation énergétique		0%	1 309 t	1%	1 309 t	0,02%
Élimination (ISDI ou ISDND)	914 000 t	13%	70 287 t	54%	984 287 t	13%
TOTAL	7 140 000 t		130 000 t		7 270 000 t	



- Recyclage (valorisation sur des plateformes de concassage ou d'enrobage)
- Remblaiement de carrière
- Autre mode de valorisation matière (couverture ISDND)
- Valorisation matière OU élimination
- Élimination (ISDI)



- Recyclage
- Autre mode de valorisation matière (déchets végétaux)
- Valorisation matière OU énergétique
- Valorisation énergétique
- Élimination (ISDND)